

## CONDITIONS D'ACCUEIL :

- 1 EMPLACEMENT = 2,50 ML = 5€
- Accueil des exposants à partir de 07h00
- Ventes de 08h00 à 18h00



**INSCRIPTION POSSIBLE SUR PLACE,**  
**dans la limite des emplacements restants.**

Restauration possible sur place.

## RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER

1. *Le vide-greniers, organisé par l'Union Sportive Forcéenne, est réservé aux particuliers, qui ne peuvent vendre que des objets personnels. Ne sont pas autorisés : la vente d'armes et de produits alimentaires.*
2. *La réglementation des vide-greniers stipule que « tout particulier ne doit pas faire plus de deux vide-greniers dans l'année civile ».*
3. *L'emplacement de 2,5 m linéaires est à 5 €, aucun véhicule ne sera autorisé sur l'emplacement. Les emplacements seront attribués par les organisateurs en favorisant les réservations effectuées en amont du jour-j.*
4. *Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire, les organisateurs ne pourront être tenus responsables, notamment en cas de perte, casse, vol ou autre détérioration.*
5. *Les exposants devront laisser leur emplacement dans l'état de propreté dans lequel ils l'ont trouvé à leur arrivée, et prévoir les sacs poubelles nécessaires. Des containers seront mis à leur disposition.*

## CONDITIONS D'ACCUEIL :

- 1 EMPLACEMENT = 2,50 ML = 5€
- Accueil des exposants à partir de 07h00
- Ventes de 08h00 à 18h00



**INSCRIPTION POSSIBLE SUR PLACE,**  
**dans la limite des emplacements restants.**

Restauration possible sur place.

## RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER

1. *Le vide-greniers, organisé par l'Union Sportive Forcéenne, est réservé aux particuliers, qui ne peuvent vendre que des objets personnels. Ne sont pas autorisés : la vente d'armes et de produits alimentaires.*
2. *La réglementation des vide-greniers stipule que « tout particulier ne doit pas faire plus de deux vide-greniers dans l'année civile ».*
3. *L'emplacement de 2,5 m linéaires est à 5 €, aucun véhicule ne sera autorisé sur l'emplacement. Les emplacements seront attribués par les organisateurs en favorisant les réservations effectuées en amont du jour-j.*
4. *Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire, les organisateurs ne pourront être tenus responsables, notamment en cas de perte, casse, vol ou autre détérioration.*
5. *Les exposants devront laisser leur emplacement dans l'état de propreté dans lequel ils l'ont trouvé à leur arrivée, et prévoir les sacs poubelles nécessaires. Des containers seront mis à leur disposition.*



## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

**DIMANCHE 14 MAI 2023 - US Forcé**

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

E-MAIL : .....

PORTABLE : .....

**Nombre d'emplacements (2,50 ml) : ..... x 5 € = ..... €**

Je souhaite être à côté de : .....

### **DOCUMENTS À FOURNIR :**

- Le règlement par chèque à l'ordre de l'USF
- Le coupon d'inscription rempli et signé
- La photocopie recto-verso d'une **pièce d'identité**



**Seules les inscriptions payées officialisent les emplacements**



## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

**DIMANCHE 14 MAI 2023 - US Forcé**

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

E-MAIL : .....

PORTABLE : .....

**Nombre d'emplacements (2,50 ml) : ..... x 5 € = ..... €**

Je souhaite être à côté de : .....

### **DOCUMENTS À FOURNIR :**

- Le règlement par chèque à l'ordre de l'USF
- Le coupon d'inscription rempli et signé
- La photocopie recto-verso d'une **pièce d'identité**



**Seules les inscriptions payées officialisent les emplacements**

**INSCRIPTION À DÉPOSER AU SEIN DE LA BOÎTE  
AUX LETTRES DE L'US FORCÉ**  
(devant la salle des sports et le club house)

Je soussigné(e), ..... certifie ne pas être professionnel de la brocante, agir pour mon compte personnel et avoir pris acte du règlement intérieur.

Date : .....

Signature :

Renseignements et informations :

André GILLES : 06.30.24.80.81

Coralie BOUCHER : 06.36.52.34.93

Maxime TEXIER : 06.32.26.64.86

unionsportiveforceenne@gmail.com



*L'USF vous remercie de votre participation et videz bien vos greniers !*

**INSCRIPTION À DÉPOSER AU SEIN DE LA BOÎTE  
AUX LETTRES DE L'US FORCÉ**  
(devant la salle des sports et le club house)

Je soussigné(e), ..... certifie ne pas être professionnel de la brocante, agir pour mon compte personnel et avoir pris acte du règlement intérieur.

Date : .....

Signature :

Renseignements et informations :

André GILLES : 06.30.24.80.81

Coralie BOUCHER : 06.36.52.34.93

Maxime TEXIER : 06.32.26.64.86

unionsportiveforceenne@gmail.com



*L'USF vous remercie de votre participation et videz bien vos greniers !*

# VIDE GRENIER

**FORCÉ**

**L'UNION SPORTIVE FORCÉENNE  
ORGANISE  
SON VIDE GRENIER**

**LE**

**DIMANCHE 14 MAI 2023**

**5€ LES 2M50**

**RESTAURATION SUR PLACE**

**8H À 18H**

RENSEIGNEMENT

UNIONSPORTIVEFORCEENNE@GMAIL.COM

STADE GILBERT BELLAIN - FORCE

# VIDE GRENIER

**FORCÉ**

**L'UNION SPORTIVE FORCÉENNE  
ORGANISE  
SON VIDE GRENIER**

**LE**

**DIMANCHE 14 MAI 2023**

**5€ LES 2M50**

**RESTAURATION SUR PLACE**

**8H À 18H**

RENSEIGNEMENT

UNIONSPORTIVEFORCEENNE@GMAIL.COM

STADE GILBERT BELLAIN - FORCE